



Actes du colloque

# L'éducation en milieu rural aujourd'hui. Et demain ?

*La qualité de l'enseignement, l'ambiance, les résultats, les enjeux  
économiques, sociaux et sociétaux*

samedi 12 juin 2010  
à la Salle Polyvalente de  
48160 St. Michel de Dèze

Organisé par :

- La Communauté de Communes de la Vallée Longue et du Calbertois en Cévennes ;
- L'Agenda 21 Galeizon, Vallée Longue – Calbertois, Pays Grand'Combien ;
- L'Association de Parents d'Elèves « Avenir et Education en Cévennes » / FCPE 48

# Introduction

Le 12 juin, 35 élus, parents d'élèves, professeurs, enseignants et autres intéressés se sont réunis dans la Salle Polyvalente de St. Michel de Dèze.

Dans l'invitation, il était indiqué :

*L'éducation en zone rurale fait débat.*

*Les petits établissements sont chaque année menacés.*

*Parents d'élèves, élus et syndicats s'opposent aux fermetures de classes et aux suppressions de postes.*

*Quels sont les arguments réels pour défendre nos écoles et nos collèges ruraux ? Quel est leur rôle dans notre territoire ? Quels sont leurs résultats en comparaison de ceux des « grands » établissements ? Quel est l'effet de la politique gouvernementale sur les établissements ruraux ?*

*Tant de questions qui méritent des réponses.*

*Ce colloque vous invite à un échange entre chercheurs, parents d'élèves, enseignants, professeurs, élus et autres intéressés autour de ces questions.*

La qualité des interventions et la richesse des échanges ont fait de cette rencontre un événement unique.

Ces actes permettront à ceux qui étaient présents de relire les interventions et les échanges.

Pour ceux qui n'ont pas pu y assister, les actes du colloque permettront de prendre connaissance du contenu (mais malheureusement, pas de mesurer l'ambiance positive de ce colloque).

Le colloque et ces actes sont une invitation à réfléchir au quotidien et au futur de l'éducation en milieu rural. Dans le contexte politique actuel de diminution des moyens, de création d'établissements de grande taille, d'éloignement de l'enseignement du territoire où vivent les habitants, ce thème est d'une grande actualité.

Les participants ont pris rendez-vous à la rentrée 2010 pour continuer leurs échanges et de décider des suites à donner. Ceux qui veulent les rejoindre peuvent nous communiquer leurs coordonnées et y seront invités.

Jur JACOBS

Coordonnateur du colloque,

Président de l'Association de Parents d'Elèves « Avenir et Education en Cévennes »

Conseiller Communautaire de la Communauté de Communes de la Vallée Longue et du Calbertois en Cévennes

Membre du Comité de Pilotage de l'Agenda 21 Galeizon, Vallée Longue – Calbertois, Pays Grand'Combien

Tél. 04 66 45 52 43, courriel : ape-AEC@la-combe.com



# Notre éducation : un élément clef pour notre territoire

Ouverture du colloque par Alain Louche :

Bonjour à tous,

Merci tout d'abord à nos intervenants, Catherine Rothenburger, Jean-Michel Calvi et Lionel Paillardin qui vont nous faire partager leurs expériences et leurs réflexions sur la réalité et la pertinence de l'enseignement délivré dans nos écoles rurales.

Je dois excuser un certain nombre d'élus retenus ailleurs, dans d'autres manifestations, comme Philippe Hugon, maire du Collet de Dèze et aussi la Direction de Jeunesse et Sports, la principale du collège du Collet de Dèze qui n'ont pas pu être présents aujourd'hui.

Ces diverses manifestations illustrent la volonté de ce territoire de vivre et se développer. Nous sommes effectivement engagés dans un processus de relance de l'activité économique au travers de projets et de réalisations structurants dans le cadre de l'Agenda 21, mis en place avec mes voisins grand'combien et animé, entre autres, par Florence Choquet.

Notre feuille de route pour l'horizon 2030 consiste à revitaliser l'activité agricole de notre territoire à travers la relance de la châtaigne, du maraîchage qui doit s'inscrire dans l'objectif de fournir une alimentation de qualité dans nos cantines scolaires à partir de productions bio et locales. La Communauté de communes réalise dans ce cadre-là un atelier de transformation végétale au Pendédis qui doit permettre de transformer les châtaignes mais également toutes autres productions végétales, légumes et fruits. Cet atelier a un coût élevé bien sûr (880.000 €), mais un vrai impact sur le développement et l'installation de nouveaux agriculteurs chez nous. Il regroupe déjà presque 40 producteurs.

La production locale, c'est aussi le travail de la forêt et du bois que nous aidons par la création d'un parc d'activités à St. Privat de Vallongue, le long de la Route nationale 106, pour un coût supérieur à 2 millions d'euros.

Cet engagement fort de la Communauté de Communes a pour objectif de créer de l'activité, donc des emplois afin de gérer l'espace de notre territoire, mais également de développer la population par apport de nouvelles familles.

Attirer des familles nouvelles ou permettre à nos jeunes de faire leur vie ici implique que l'on ait la capacité d'offrir des logements. Or, notre parc locatif est insuffisant. C'est pourquoi nous avons mis en place une OPAH (Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat) dont nous pensons possible qu'elle permette de réhabiliter une centaine de logements sur notre territoire (ceci permet au passage de conforter nos artisans locaux !).



Mais attirer des populations nouvelles implique également que nous soyons en mesure de leur offrir l'environnement qu'elles attendent, tant au niveau de leur cadre de vie que des services indispensables aujourd'hui. Je cite sans ordre hiérarchique : une voirie de qualité, des réseaux accessibles et fiables (eau, électricité, téléphonie et haut débit), mais également un réseau de services publics assurant un bon maillage du territoire comme des services de santé, des bureaux de poste, des gendarmeries et bien sûr des écoles.

Notre territoire, seul ou dans le cadre de structures plus larges, l'Agenda 21, le Pays Cévennes est engagé à créer les services manquants ou conforter les services existants ou fragilisés. L'école constitue l'un des piliers de ces services nécessaires à la vie quotidienne des familles. Elle est menacée aujourd'hui et nous ressentons cela comme un coup de poignard dans le dos, une tendance totalement contradictoire avec nos efforts de développement économique et d'accueil de nouvelles familles.

Des réductions de poste nombreuses nous ont déjà été imposées. Nous avons subi des fermetures de classes et d'écoles, avec en parallèle un accroissement des trajets scolaires et des charges pour nos collectivités et de la fatigue pour les élèves. Aujourd'hui, plusieurs postes sont menacés sans autres justifications que financière. La décision politique du président de la république de supprimer 16.000 postes d'enseignants ne nous épargne pas ! Ces économies de bouts de chandelles destinées à permettre de pérenniser les cadeaux fiscaux faits au plus riches, auraient, si nous l'acceptions, un effet dévastateur sur le réseau éducatif de proximité qu'est le nôtre.

L'objectif est, tout en agissant progressivement, de transformer nos collèges en annexes d'établissements gardois avec probablement une fermeture à terme.

Ceci est inacceptable car l'enseignement dispensé chez nous est de bonne qualité avec des résultats meilleurs que les résultats enregistrés au niveau de l'Académie et du pays. C'est de cela que nous allons débattre aujourd'hui, il faut que chacun soit convaincu que nos écoles et collèges délivrent un enseignement de grande qualité, qu'ils sont une chance pour nos enfants mais aussi, peut-être pour des enfants des villes voisines, en déshérence dans des écoles surchargées.

Il faut également que nous réfléchissions aux moyens de rendre nos écoles et collèges plus attractifs pour les élèves extérieurs du territoire.

La table ronde qui suivra les interventions de nos invités et à laquelle participera le député UMP de Lozère, Monsieur Pierre Morel à l'Huissier, devra nous permettre :

- de nous rassurer sur la qualité et la pertinence de nos écoles rurales ;
- de nous motiver à accroître leurs effectifs ;
- de faire en sorte que le député prenne conscience de la qualité de nos écoles et de l'utilité de les maintenir toutes, avec les moyens qui sont nécessaires à offrir un enseignement de haut niveau. Il faut qu'il s'engage à nos côtés, en contradiction avec ses engagements politiques nationaux néfastes pour la Lozère

Ce débat sera ouvert, vous pouvez tous intervenir, tout comme vous pourrez échanger avec nos intervenants si vous le souhaitez, en fin de chacune des interventions.

Je vous remercie et j'invite tout de suite Jean-Michel Calvi à prendre la parole.

# L'école rurale : une école performante pour les enfants d'aujourd'hui et une école nouvelle pour demain

Intervention de Jean-Michel Calvi, enseignant et chercheur, directeur d'école, co-fondateur de la Fédération Nationale de Défense et de Promotion de l'École Rurale (FNDPER) et vice-président des Centres de Recherche des Petites Structures et de la Communication (CREPSC) :

Durant la III<sup>ème</sup> République, on ne se posait pas de questions sur la nécessité de l'école rurale ou sur son efficacité. Elle devait apprendre les rudiments de la culture à tous les petits paysans et surtout faire en sorte qu'ils parlent tous le français et non le patois local, quitte à tuer d'ailleurs les langues régionales et autres particularités locales.

Au moment de l'exode rural, les écoles se sont vidées comme les villages, mais le plein emploi aidant et dans la lignée des mesures politiques et sociales d'après guerre, la continuité du service public était respectée, pour l'école et les autres services.

Depuis une trentaine d'années, avec les différentes crises économiques, la montée du chômage et une vision libérale de la société qui s'impose, les services publics sont remis en cause, surtout en milieu rural, et l'école n'échappe pas à cette remise en cause. Cette tendance s'est accélérée depuis une dizaine d'année. On a donc assisté à une fermeture systématique des



écoles à classe unique qui, grossièrement, sont passés en 20 ans de 25 000 à 4 000, puis il y a eu une politique de regroupement des petites écoles sous différentes formes. Les récents articles de presse montrent que le gouvernement actuel veut encore accentuer les fermetures des petites écoles pour récupérer les postes d'enseignants qu'il supprime depuis trois ans et qui commencent à manquer sérieusement.

Pour masquer les raisons purement économiques de ces fermetures, il fallait bien tirer à boulet rouge sur

l'école rurale et lui imputer des défauts majeurs. On a donc entendu que les élèves de ces écoles n'avaient pas de bons résultats scolaires, qu'ils n'étaient pas formés correctement au monde actuel, que ces écoles n'avaient pas les moyens de fonctionner, que les maîtres isolés ne pouvaient pas s'appuyer sur une équipe pour progresser et d'ailleurs que plus personne ne voulait des postes à la campagne, que la pauvreté culturelle pénalisait l'ouverture des enfants, que ceux-ci manquaient d'émulation du fait du petit nombre d'élèves, etc., etc...

Lorsque nous avons créé la FNDPER à l'époque du rapport Mauger qui développait tous ces arguments négatifs sur l'école rurale, nous avons voulu, au contraire, montrer que les aspects positifs de l'école rurale étaient très nombreux et que ses défauts pouvaient trouver des solutions facilement. Nous avons démontré que le travail pédagogique qui pouvait y être fait, non seulement permettait aux enfants de faire les apprentissages nécessaires, mais aussi

permettait une bonne structuration de leur personne, une meilleure formation humaine et sociale. Quand on parle de l'école rurale, il faut inmanquablement parler de l'école en général, et mettre en parallèle tous les maux de l'école, les problèmes qu'elle rencontre et ce que les qualités de l'école rurale apportent comme réponse à ces maux et problèmes.

Parler de l'école rurale aujourd'hui, c'est parler de l'école et de l'enfant dans sa globalité. C'est aussi parler de ruralité, d'aménagement du territoire et de choix de société. Je suis ici parmi vous aujourd'hui au titre des CREPSC et mon propos portera essentiellement sur l'école et l'enfant puisque d'autres interviendront sur la problématique du territoire. Je note simplement que de part mes fonctions au sein de la FNDPR dans ses premières années et de mes fonctions d'élu communal et intercommunal durant de nombreuses années, j'ai beaucoup travaillé sur cette problématique aussi, et que, souvent, tout est mêlé.

L'école rurale peut se définir comme une petite structure hétérogène ancrée dans son territoire. Cette formule résume ses trois qualités principales que je vais mieux expliciter.

### L'école rurale est une petite structure

La caractéristique principale de l'école rurale est bien sûr sa taille. Les effectifs et le nombre de classes sont réduits.

En termes de vie en collectivité, un petit groupe permet des relations humaines plus apaisées. Hubert Montagner dit qu'un groupe, au-delà d'un certain nombre d'enfants le composant, n'est plus un groupe mais un troupeau, avec tout ce que cela sous-entend en terme de comportement (compétition, violence, bandes, leader...). Nous retrouvons le même phénomène avec les adultes. Chacun a pu sans doute le constater par ses expériences, mais regardons la vie dans les grandes villes, dans les grands ensemble, voyons les phénomènes de foule et cela paraît évident. Je suis passé, au cours de ma carrière d'enseignant, d'une classe unique à une école à quatre classes, puis à 9 puis à 15 classes. Il y a des conflits et des actes de violence verbales ou physiques que je n'avais jamais vu en classe unique, et la tension, notamment en récréation, augmente considérablement avec le nombre d'élèves. L'école a un rôle de sociabilisation et c'est dans un petit groupe qu'elle se réalise le mieux à l'âge des enfants du primaire, avec d'autres critères que la domination, la compétition et la violence. Il faut toutefois moduler cette notion de nombre d'enfants en fonction de l'espace, notion très importante pour tout groupe, et encore plus à l'école. Dans une école rurale, souvent (mais pas toujours), l'espace existe du fait de la fermeture de classes au cours des dizaines d'années de son existence. Paradoxalement, on retrouve plus ce problème dans une construction neuve. Vu les coûts élevés de construction, les communes ont tendance à calculer au plus juste. Il ne faut pas. Les enseignants, les enfants ont besoin d'espace pour travailler correctement, avec, par exemple, une salle atelier entre deux classes, une cour assez grande avec de la verdure, des locaux de cantine spacieux et insonorisés...

Lorsqu'on regroupe des petites écoles pour en constituer une plus grande (regroupement concentré), on crée volontairement des conditions plus difficiles pour les enfants, sans tenir compte du confort qu'apporte la sécurité affective, relationnelle, sociale d'un petit groupe, confort nécessaire et indispensable pour une bonne et solide structuration personnelle des enfants. On réduirait déjà de beaucoup les problèmes de violence dans les grands groupes scolaires des villes en cassant ceux-ci et en reconstituant des petites écoles ou des petits collèges de quartier, au lieu de n'avoir qu'un langage sécuritaire.

La critique la plus courante par rapport à cette taille est le manque d'ouverture des enfants, le manque de rencontres avec un plus grand nombre, le manque d'émulation. Mis en balance avec des rapports plus apaisés et une absence de violence, cela paraît assez minime, surtout de nos jours où les habitants des zones rurales sortent beaucoup plus qu'avant et que les médias sous toutes formes occupent une plus grande place. Un outil pédagogique bien simple à mettre en place vient contrecarrer cette critique : l'ouverture de l'école, non seulement sur son environnement proche, mais vers « le monde », avec la correspondance scolaire, les voyages échanges, la mise en réseau informatique avec d'autres écoles. Quant à l'émulation, il faut réfléchir à autre chose pour qu'un enfant ait la motivation d'apprendre, et non plus faire reposer cette motivation sur la comparaison, la compétition avec les autres ou la menace d'une vie difficile. On ne fait que renforcer un individualisme forcené, ce qui va à l'encontre du devoir de sociabiliser les enfants, et ce qui amène parents et enseignants à utiliser l'échec des uns pour motiver la nécessité de travailler des autres et donc rendre indispensable l'échec scolaire, ce qui est pour le moins un paradoxe. Dans une petite structure, l'émulation peut reposer beaucoup plus sur la coopération et l'entraide, le désir personnel et collectif qui se manifeste avec le travail sur projet dont l'émergence provient de la vie. C'est autrement plus efficace et porteur d'avenir pour tous. Les difficultés de plus en plus fréquentes ressenties par les enseignants pour faire travailler leurs élèves, et les nombreux enfants qui sont en échec plus ou moins grand dans leur parcours scolaire, prouveraient d'ailleurs que cette émulation au sein d'un grand groupe ne marche pas vraiment.

Dans une petite structure, les enseignants ont une possibilité accrue à porter attention à chaque élève pendant la classe et en dehors, à mieux tous les connaître, mieux les suivre tout au long de leur scolarité, mieux respecter leur rythme propre. Le climat général plus apaisé les aide dans leur travail. La concertation entre enseignants de l'école est facilitée et, s'il existe une bonne stabilité dans le temps, des habitudes de travail en commun, des programmations, des harmonisations se mettent en place, les projets communs sont plus facilement discutés et mis en action. L'école a une meilleure lisibilité pour les parents.

La même critique que pour les enfants est faite pour les enseignants, ceux-ci n'étant pas suffisamment nombreux pour avoir des éléments de réflexion sur la classe. Cela reste à prouver, mais rien n'empêche les enseignants de travailler en étroite collaboration avec d'autres équipes proches en organisant des conseils de cycle ou de maîtres en commun, en mettant en place des actions communes (rencontres de sport, ateliers, marchés des connaissances, sorties...). Rien ne les empêche aussi d'intégrer des réseaux d'école ou d'enseignants pour une réflexion sur leurs pratiques. Je peux vous citer entre autre le réseau Marelle des Centres de Recherche des Petites Structures et de la Communication, donc vous pouvez visiter leur site internet.

Très souvent, chaque enfant peut utiliser le matériel de façon plus fréquente, par exemple les ordinateurs, dans la mesure où la commune a investi suffisamment (Conseils municipaux, n'hésitez pas à donner à vos écoles de bons moyens de fonctionner !). Lorsque 15 classes se partagent une salle informatique, cela donne une toute petite heure par semaine par élève, par forcément effective. Dans une petite école bien équipée, les enfants peuvent utiliser les ordinateurs plusieurs fois par semaine, voire par jour. Il en est de même pour certains fichiers et tout le matériel de travail en autonomie.

Un lien plus étroit peut se tisser entre l'école et l'ensemble des parents qui eux se sentent souvent plus concernés et participent plus à la vie de l'école. Là aussi, j'ai pu mesurer le degré de participation des parents suivant la taille de l'école, dans les réunions de classes, les conseils d'école, les fêtes, certaines activités. A l'heure où des grands discours sont faits sur

l'implication des familles dans la scolarité de leurs enfants, que des moyens répressifs sont évoqués (allocations familiales) et qu'il n'est pas rare de lire dans la presse des incidents violents entre enseignants et parents, il faudrait que les responsables ouvrent les yeux sur la place et l'implication des parents dans une école rurale.

Et n'oublions pas que c'est souvent par ce biais que des nouveaux habitants peuvent participer à la vie du village et s'y intégrer.

L'école rurale est un modèle, non parce qu'elle est rurale (le tissu social du monde rural est maintenant très diversifié et il n'y a pas que des enfants « sages »), mais parce qu'elle est une petite structure.

### Ecole rurale et classes multi-âges

L'autre caractéristique forte de l'école rurale est qu'elle est composée très souvent de classes multi-âges : de la classe unique aux classes à 2 ou 3 cours. Des enfants d'âges et de niveau scolaire différents se retrouvent dans la même classe. Malgré les inquiétudes que ces classes multi-âges peuvent provoquer dans un premier abord chez les parents et les enseignants, elles ont des avantages très intéressants.

En éducation, la notion de temps est primordiale. Dans ces classes, les élèves et les enseignants peuvent se donner le temps des apprentissages parce qu'un enfant reste plusieurs années dans la même classe avec le même enseignant. La notion de cycle prend tout son sens. On peut beaucoup plus respecter le rythme propre des enfants, et c'est un atout majeur. Je vois tous les jours des enseignants dans des classes à un seul cours courir après le temps pour finir tel ou tel travail, pour « finir le programme ».

Une telle course n'est pas propice à des apprentissages durables, surtout pour des enfants fragiles, lents ou qui ont des difficultés de tous ordres. On finit par ne voir principalement que ce que l'enseignant a enseigné et non ce que les enfants ont réellement retenu durablement. En classe unique ou dans des classes à plusieurs cours, chacun peut prendre le temps qu'il lui faut et aller son chemin.

Avec le temps et la continuité, une classe se construit une histoire qui, en donnant des repères, permet aussi aux apprentissages d'avoir un sens, une visibilité et un ancrage plus durable. On fait référence aux années précédentes, à des projets déjà réalisés. Les traces sont sur les murs, visibles à tout instant, aussi bien pour les enfants que pour les visiteurs éventuels. L'histoire de la classe se recoupe avec l'histoire de chacun, toujours visible, et les progrès, eux aussi, sont observables par tous. On fait sans cesse référence à la nécessité de connaître l'histoire avec un grand H pour mieux construire le présent et l'avenir. Pourquoi considère-t-on alors que l'histoire, même de quelques années, de chacun et celle du groupe auquel on appartient n'a pas une grande importance dans la construction du présent et du futur de chaque personne, et là de chaque enfant ?

Chacun peut trouver sa place et apporter sa contribution au groupe, certains ayant besoin pour cela de temps, de sécurité, d'habitudes sûres. Des pratiques comme le tutorat, l'entre-aide,



« les experts », peuvent être organisées facilement pour le plus grand bien des enfants qui peuvent être tous valorisés à un moment ou un autre. Ce n'est plus le lieu de la compétition mais de la coopération. D'une manière générale, l'hétérogénéité des âges multiplie les possibilités de trouver des situations riches pour permettre au groupe de fonctionner et de jouer un rôle important dans les processus d'apprentissages et de structuration de chacun.

L'acquisition de l'autonomie, tant recherchée à l'école et parfois à la maison, est favorisée, d'autant plus si l'enseignant aménage sa classe avec des ateliers permanents. Combien de fois n'ai-je pas entendu ou lu des appréciations d'enseignants sur leurs élèves du genre « manque d'autonomie », « peu autonome », « a besoin sans cesse de l'adulte »... ? Mais cette autonomie ne se décrète pas. Il faut bien que l'enfant rencontre de multiples situations qui lui permettent de l'acquérir. Dans une classe multi-âges, l'enseignant doit bien organiser sa classe avec ces moments d'autonomie plus ou moins guidés, pour pouvoir s'occuper des différents cours en particulier.

Je reviendrai tout à l'heure sur les possibilités que donnent ces classes multi-âges aux enseignants pour une profonde réflexion pédagogique, une recherche sur leurs pratiques et une remise en cause d'un certain fonctionnement de l'école.

Quant aux résultats proprement scolaires, la plupart des études, depuis de nombreuses années, ne montrent pas de différences notables entre ceux des classes à cours unique et celles qui sont multi-âges. Au début des années 90, Françoise Ouevrard, de la DEP, avait fait une étude montrant même que les élèves des classes uniques avaient de meilleurs résultats. On peut simplement affirmer que les enfants ne sont pas pénalisés pour leurs acquisitions scolaires d'être dans ces classes. Mais quel poids cela a-t-il réellement ? A quoi bon faire des comparaisons de ce genre puisque, malgré ces résultats, les classes uniques ont été laminées, un grand nombre de regroupements d'écoles ont été réalisés et que la volonté de fermer des petites structures reste affichée ? D'autres critères que le bien des enfants rentrent en ligne de compte. Une vision très parcellaire à très court terme semble dicter la règle là où il faudrait une analyse systémique et des préoccupations à long terme.

De plus, toutes ces études ne mesurent que les résultats aux évaluations nationales qui restent contestables. Elles ne mesurent pas la durabilité des apprentissages et donc la manière par laquelle un enfant s'est approprié ces connaissances, ni le degré d'autonomie, ni la capacité de réflexion et de recherche, ni la socialisation, ni la structuration de chaque enfant. La balance serait largement en faveur de l'école rurale si l'on mesurait ces critères de réussite.

L'école rurale peut être un modèle, non parce qu'elle est rurale, mais parce que l'hétérogénéité de ses classes est un atout pour le développement des enfants et leur éducation citoyenne, sans compromettre nullement leurs apprentissages. Elle peut être aussi un véritable laboratoire pour montrer ce que doit être l'école de demain.

### L'école rurale est une école de proximité

Cela peut paraître banal de dire cela. On parle de l'école du village, comme de la mairie ou de l'église. L'école est une partie structurante de son village. Elle est sous les regards de tous ses habitants qui vivent souvent à son rythme, avec le bruit des récréations par exemple.

Elle est proche de l'habitation des enfants. Il n'y a pas de rupture avec leur lieu de vie à un âge où la sécurité affective (toujours elle) est importante. Au cours d'activités de l'école faites en dehors de son périmètre propre, il n'est pas rare que la classe rencontre des habitants du

village, quelqu'un de la famille d'un enfant, un animal familier ou simplement passe devant la maison de quelques-uns. Ils sont en pays connu, leur territoire. On veut saucissonner un enfant en différents espaces/temps : la maison, l'école, le club de foot... et on veut mettre des barrières infranchissables entre eux, souvent par peur qu'un intrus ne vienne envahir cet espace et le pouvoir de son responsable. Et on veut que l'enfant mette tout seul de l'unité dans tout cela. Mais par contre, chaque clan critique l'autre : « à la maison, il n'est pas comme cela... », « chez elle, ils lui laissent tout faire... », « Vous êtes bien pénibles, ils ne vous dressent pas à l'école... ». La continuité est source de stabilité. Chaque structure a son rôle, mais l'enfant est unique et indivisible.

Les enfants peuvent former un groupe dans l'école et en dehors, tisser des liens entre eux et faire des activités ensemble hors de l'école : jeux, balades, exploration de leur espace, anniversaires... Non seulement ils vivent avec des copains, toujours dans la continuité, mais ils font vivre le village.

Cette école de proximité peut et doit être liée à son territoire. Le terme école communale a tout son sens. L'ouverture de l'école sur ce territoire, aussi bien par des actes ponctuels que par des actions durables est d'une richesse formidable (Donner des exemples concrets vécus) : recherches diverses, rencontres avec des habitants, fêtes, services divers (photocopies, livres, Internet), occupation des locaux en dehors des horaires scolaires (bibliothèque, anciens élèves, ateliers), participation aux événements locaux (monument aux morts, anniversaires, foires), valorisation des potentialités du territoire (randonnées), liens avec diverses activités (chorale, spectacles, papiers, carnaval)... Non seulement les enfants ont le fort sentiment d'appartenir au groupe classe, au groupe école, mais aussi au groupe village : ils y trouvent reconnaissances, affirmation de leur existence propre. Nous savons comme cela est indispensable pour se tourner ensuite vers des structures plus grandes et de s'y sentir à l'aise et même y prendre des responsabilités. C'est la même chose pour les adultes.

Certains rétorquent que le village risque d'être un vase clos, avec une certaine pauvreté culturelle. On peut répondre que le milieu rural a sa propre richesse en termes de nature et de connaissances sur le monde vivant, en terme de géographie, de respect de l'environnement et de la vie, de compréhension des équilibres naturels. Combien d'expériences vivantes peuvent être réalisées dans cet espace si riche ? Quant à la pauvreté en offre culturelle, le monde rural a beaucoup évolué et les collectivités locales en général ont fait des efforts dans ce sens. Mais il faut sans doute faire plus et aider les écoles à aller au musée et au spectacle plus souvent. Il y a des solutions à ce problème. Je peux vous donner l'exemple de la politique culturelle CDCHL : chèque transport culturel, aide aux spectacles, école de musique, intervenants, expos....

Cette école de proximité ne nécessite pas de longs trajets pour y aller, facteurs de fatigues et de stress. Inutile d'insister sur cet avantage. Mais la santé et le bien-être des enfants sont-ils une priorité ?

L'école rurale est un modèle, non parce qu'elle est rurale, mais parce qu'elle est inscrite fortement dans un territoire et dans l'environnement proche des enfants, ce qui pourrait être le cas de toutes les écoles.

Ecole rurale, école nouvelle

Nous venons de montrer que l'école rurale, parce qu'elle est une école à petite structure hétérogène ancrée dans un territoire proche, est indéniablement, dans le cadre de l'école actuelle et traditionnelle, un atout pour les enfants qui ont la chance d'y passer leur scolarité. Vos enfants méritent que vous vous battiez pour son existence, son maintien. Les élus des collectivités locales doivent lui donner tous les moyens dont elle a besoin pour fonctionner et persuader les services de l'Etat qu'elle ne doit pas être sacrifiée pour des petits calculs bénéfiques à court terme économiquement (et encore, cela reste à prouver, ce ne sont en fait, à nouveau, que des transferts de charges) mais catastrophiques sur le long terme. Les nouvelles instructions du ministre aux inspecteurs d'académies ne peuvent que nous inquiéter et renforcer tous les partenaires de l'école rurale dans leur volonté de se battre pour elle.

Mais il nous faut aller plus loin. Parce que l'école rurale est une petite structure hétérogène ancrée dans son territoire, elle a été en plusieurs endroits, elle est en plusieurs endroits, elle peut être partout l'école qui fait et fera changer l'école en général. Sa situation et ses qualités permettent aux enseignants qui y vivent de pratiquer une pédagogie vraiment au service de l'enfant, de son développement, de sa structuration, de son devenir en tant qu'adulte responsable. Je dirai presque que cette école oblige les enseignants, s'ils sont disponibles, à remettre en cause leur pratique.

Un des premiers colloques organisé par la FNDPER s'intitulait « Ecole rurale, Ecole nouvelle ». Avec les CREPSC, nous définissons cette école comme l'école du 3<sup>ème</sup> type, celle du 1<sup>er</sup> type reposant sur la pédagogie frontale, celle du 2<sup>ème</sup> type introduisant des méthodes dites actives mais reposant toujours essentiellement sur ce que le maître apporte, et celle du 3<sup>ème</sup> type où les apprentissages, au lieu de passer uniquement par l'enseignant, reposent essentiellement sur la vie du groupe et les projets qu'elle génère.



Un peu d'histoire très rapidement. Dans les années 80, nous étions un certain nombre d'enseignants de classe unique et de classes multi-âges, en réseau, c'est-à-dire que nous communiquions régulièrement sur nos pratiques, d'abord avec des tonnes de papiers qu'on s'envoyait par la poste, puis par le minitel. Bien sûr, après, Internet a pris le relais. Nous avons créé aussi un réseau pour les classes et les enfants. Ce réseau est devenu le réseau Marelle actuel. Nos réflexions sur l'observation de nos pratiques, de nos recherches,

nous amenaient à constater que, dans nos classes comme les classes uniques, nous ne pouvions pas tout maîtriser à cause de la multitude des cours et qu'il y avait des moments où les enfants s'activaient en dehors de notre gouverne, de notre volonté d'organiser et de prévoir. En observant de plus près ces moments, ce qui s'y passait en terme de relations et d'apprentissages, on s'apercevait qu'ils étaient d'une richesse inouïe et que chacun y trouvait sa place, son intérêt, sa motivation, sa valorisation. Les pratiques pédagogiques se sont alors transformées petit à petit, l'enseignant portant son effort sur l'aménagement de la structure classe ou école en abandonnant son pouvoir ou son illusion de penser que le seul vecteur des apprentissages était lui. Le groupe, par les communications multiples rendues possibles, devenait une vraie structure qui, par les projets que sa vie induisait (projets individuels ou collectifs), permettait aux enfants de manipuler tous les langages et donc de s'appropriier eux-

mêmes les connaissances, les compétences, les savoirs dans une démarche volontaire les construisant personnes responsables, pensantes et raisonnantes, citoyennes.

C'est par la pratique quotidienne que cette pédagogie de la structure et de la communication s'est mise en place. C'est en la vivant et en l'observant que nous avons essayé de l'expliquer. Je vous renvoie aux brochures des CREPSC et au livre de Bernard Collot « L'école du 3<sup>ème</sup> type ou la pédagogie de la mouche » aux éditions de l'Harmattan, pour approfondir le sujet.

L'école actuelle, dans son fonctionnement, se rapproche du modèle industriel. L'enfant devient quasiment un objet. Les derniers programmes de l'école primaire sont révélateurs jusqu'à la caricature. On n'y parle jamais d'enfants mais d'élèves, qui ne doivent apprendre qu'en faisant des exercices systématiques. L'histoire des enfants est niée dès leur arrivée à l'école. Tout au long de leur scolarité, les ouvriers spécialisés que sont les enseignants, tentent de façonner les élèves objets à la norme définie par ces programmes et les instructions officielles, au cours de journées où ils sont assis, passifs, à devoir reproduire ce qu'on leur demande de reproduire, à répondre ce qu'on leur induit de répondre. Des évaluations nationales sont prévues pour voir si l'objet est bien à la norme à un temps donné, l'objectif étant qu'à la fin, l'élève objet obtienne le papier attestant de son degré de normalité comme le bac, la licence ou le master, et puisse devenir un citoyen objet reproduisant là aussi le comportement qu'on attend de lui (bon ouvrier, bon cadre, bon décideur, bon consommateur...). Ce système ne peut que multiplier les échecs, il s'en nourrit même pour perpétuer la menace du « Si tu ne travailles pas bien... ! ». Les difficultés des élèves sont traitées individuellement, comme pour essayer d'effacer le défaut d'une pièce manufacturée. Si le défaut ne peut pas être enlevé, détourné ou caché, on jette. En temps de plein emploi, on jetait sans que cela se voie trop puisque la personne objet jetée trouvait à s'insérer dans la société. De nos jours, c'est impossible, et les personnes objets jetées sont visibles et même souvent très bruyantes et dérangeantes.

Comment s'étonne-t-on parfois du peu de capacité des jeunes ou moins jeunes à la réflexion, à l'analyse, à la recherche ? Mais quand demande-t-on à un élève de vraiment réfléchir, d'inventer, de créer, de rechercher par lui-même librement ? L'indiscipline, le chahut, mais aussi la violence dans la cour, deviennent les seules échappatoires pour exister, pour, ne serait-ce qu'un instant, ne plus être objet mais sujet. Comment s'étonner de ce fameux manque de motivation évoqué par tant d'enseignants pour expliquer les résultats médiocres ou le peu de travail d'élèves qui ne sont nullement auteurs de leurs apprentissages ?

Cet enfant objet n'a pas besoin d'enseignants formés à la pédagogie ou à la psychologie infantine, mais d'enseignants à la tête bien pleine qui mettront en place la batterie d'exercices nécessaires à l'acquisition illusoire des compétences définies dans le socle commun. Il n'a pas besoin non plus qu'on recherche parfois les raisons de ses difficultés avec le personnel du RASED. Un objet, s'il a des défauts, soit on rectifie les défauts par la force, soit on le jette. Il n'a pas besoin d'école à sa taille et faite pour lui, cela coûte trop cher, il faut faire des économies dans le processus de production ! Est-ce admissible ? Comment aimons-nous nos enfants pour accepter cela ? Et quelle société voulons-nous pour maintenant et pour demain ? Vous trouvez peut-être que je grossis le trait dans cette critique de l'école, je ne sais... J'espère en tout cas qu'elle vous poussera à la réflexion.

La pédagogie du 3ème type correspond tout à fait au fonctionnement de l'homme, au fait que nous ne sommes que communications, que tout système vivant n'est vivant et perdure que grâce aux communications des individus qui la composent, communications à l'intérieur de leur structure, mais aussi avec toutes les structures avec lesquelles elle possède des intersections. Elle respecte l'enfant, sa personne, son histoire, son rythme. Elle donne au groupe toute sa fonction : depuis sa conception, l'homme n'apprend jamais seul, mais toujours

des autres, avec les autres, pour ou contre les autres, à partir des informations qui lui arrivent de son environnement et qu'il mémorise, reformule, associe soit pour reproduire, soit pour créer du nouveau. Cette pédagogie n'est pas artificielle mais faite partie de la vie. Quand vous voyez ces classes fonctionner, vous voyez des enfants sans cesse en activité, qui savent pourquoi ils décident tel et tel travail, qui manipulent tous les langages en y mettant un sens, qui s'expriment librement avec un sens des responsabilités étonnant, et qui acquièrent ces langages. Sans vraiment se soucier des programmes officiels, on s'aperçoit très vite que tous atteignent le niveau de connaissances de ces programmes, mais avec tellement plus de capacité à s'organiser, à penser, à s'exprimer, à être pleinement soi et actifs avec les autres. Elle ne fait pas de l'individualisme, mais a le souci de l'individuation de chacun.

Cette pédagogie est hautement facilitée dans une petite structure, étant donné qu'elle repose sur la vie que le groupe crée en interne et la vie des autres structures qu'il côtoie. Plus cette petite structure est hétérogène et plus les possibilités de communications sont diversifiées et riches et donc plus les attitudes relationnelles peuvent être multiples, plus les projets peuvent être diversifiés, plus chacun peut y trouver ce qu'il lui faut. Un groupe structuré où chacun a sa place et est reconnu peut se tourner vers d'autres structures proches (le territoire où il est implanté) ou lointaines (notion de réseau), d'où l'importance de la proximité, l'osmose avec son territoire, et l'ouverture au monde. Vous avez reconnu l'école rurale, petite structure hétérogène ancrée dans son territoire et ouverte sur le monde. Elle est le lieu qui incite, par ses caractéristiques propres, à vivre cette transformation des pratiques.

Cette manière d'aborder l'école, non pas à partir de programmes pré-établis et imposés mais à partir de projets décidés par les enfants émanant de la vie qu'ils inventent chaque jour et de celle inventée par d'autres structures interactives avec celle de l'école (famille, village, autres écoles, monde...), cette manière d'aborder l'école non pas à partir de normes dictées par une nécessité économique, politique, sociale ou idéologique, mais à partir du cheminement particulier de chaque individu respecté en tant que tel, cette manière d'aborder l'école non pas à partir de la contrainte passive chargée de tous les comportements négatifs qu'elle peut induire (échec, violence, stress, démotivation, apprentissages superficiels...), mais à partir des communications libres rendues possibles, oui, cette manière d'aborder l'école peut être la voie vers une école nouvelle respectueuse de l'enfant et donc de l'humain et porteuse d'un avenir inconnu, non défini, mais ouvert à quelques espérances.

L'école rurale, laboratoire vivant d'une école nouvelle, doit être préservée et servir d'exemple à l'école et sa transformation nécessaire. Au-delà d'être un atout, l'école rurale, non parce qu'elle est rurale, mais parce qu'elle est une petite structure hétérogène en osmose avec son territoire et ouverte sur le monde, cette école rurale est une nécessité.

# L'éducation en milieu rural, en lien avec son territoire

Intervention de Catherine Rothenburger, de la Fédération Nationale pour l'Ecole Rurale :

Je suis institutrice à Vialas et je fais actuellement une thèse sur la question suivante : « Comment une petite école fonctionne-t-elle dans son territoire ? ». Dans ce cadre, j'ai interviewé une bonne dizaine d'enseignants exerçants en Cévennes.

Les écoles sont directement en prise avec le territoire. Elles répondent à des demandes sociales. Elles font partie des stratégies d'extension des réseaux sociaux des habitants. Les enseignants sont toute suite immergés dans le territoire par leurs interactions avec les parents. Le ramassage scolaire joue aussi un rôle plus large que le transport des enfants à l'école : il crée un lien entre parents, transmet des messages et parfois, comme à St. Frézal de Ventalon, transporte aussi les produits pour préparer le repas pour la cantine scolaire.



De plus, il existe un rapport financier direct entre l'école et les élus, surtout parce que les écoles mettent en place des projets qui vont plus loin, qui ont un intérêt pour tout le territoire où est implanté l'école. L'école est souvent un vrai acteur local par ses activités.

L'école joue aussi un rôle important pour faire circuler l'information, par exemple par les messages dans les cahiers de correspondance. Elle anime souvent la vie sociale d'un village, d'une commune, d'une vallée.

On pourrait dire qu'il existe une lisibilité réciproque : à l'école on « lit » ce qui se passe sur le territoire et le territoire peut voir ce qui se passe à l'école.

Les enseignants m'ont dit que cette relation avec le territoire s'impose à eux et ils disent que cela donne « du sens à notre travail ». Cette interaction permet aux enfants de s'approprier des compétences supplémentaires (plus d'interaction avec des adultes, dans le cadre de l'organisation des activités, etc...). Ces remarques soulèvent la question : les enseignants sont-ils assez formés pour cette interaction avec le territoire, pour « lire » leur territoire ? A partir de mes observations, je vous donne quelques exemples de compétences développées par les enfants.

Les enfants sont tous les jours confrontés à la vie de leur territoire, d'un territoire complexe. Cette confrontation leur permet de faire des liens, d'apprendre qu'on peut être acteur dans son village, dans son territoire. Peut-être cela leur permettra de devenir plus tard des adultes plus émancipés.

Les enfants sont également confrontés à la multiplicité des personnes qui jouent un rôle dans la vie scolaire. Peut-être s'agirait-il de l'école de l'altérité.

Encore un exemple, un enfant qui me disait : « La symétrie, c'est simple : regarde l'insecte ! »

Toutes ces actions, typiques des écoles rurales, confrontent les élèves à des situations réelles, ce qui leur permet :

- de faire des liens entre les disciplines ;
- d'aborder la complexité ;
- de réfléchir à des stratégies d'action.

Il me semble que ces pratiques donnent du sens à l'apprentissage et facilitent la "réussite" des élèves ; il me semble également qu'en éduquant les élèves à la complexité et à la décision, on facilite leur émancipation...

Je termine mon intervention avec un témoignage que je trouve très parlant :

*« Je suis maman de deux filles qui toutes deux ont eu la chance de fréquenter une école rurale depuis la maternelle jusqu'en CM2 (c'est le cas actuellement de la 2ème. L'aînée est aujourd'hui en 4ème). Leur réussite, ce ne sont pas les notes qui figurent sur leurs bulletins, c'est leur curiosité, leur autonomie, leur capacité à vivre et coopérer avec les autres. C'est leur faculté à toutes deux de se faire des copains et des copines de tous âges (ce que je n'ai presque pas connu dans mon enfance en ville, dans des classes à un seul niveau), de dialoguer avec les adultes (qui les respectent, leur donnent la parole, ont foi en leurs capacités de réussite (!) et savent leur communiquer, les guident dans leurs apprentissages...), c'est le vrai souci de l'autre dans sa différence qu'elles partagent au quotidien.*

*Je me dis qu'elles réussissent par exemple :*

- quand elles participent en classe sans avoir peur de se tromper... ;
- quand la plus jeune décide toute seule à faire un exposé sur les timbres après que son grand-père lui a donné sa collection ;
- quand au cours d'un déplacement en train qu'elles effectuent seules et qui prend une heure de retard, elles trouvent les moyens de ne pas paniquer et de patienter, de discuter avec des adultes et de prévenir sans avoir recours à leur entourage puisqu'elles n'ont pas de téléphone portable ;
- quand l'aînée s'insurge en tant que déléguée en conseil de classe contre une bonne note en vie de classe d'un élève qui profère régulièrement des propos racistes, quand elle est élue une année représentante des élèves en conseil de discipline puis l'année suivante au conseil d'administration du collège, pour prendre sa place, représenter ses camarades, avoir voix dans la vie du collège...

*Dans tous ces petits faits et gestes, je retrouve un peu (beaucoup devrais-je dire) de l'école d'ici, de sa classe maternelle (quel joli adjectif) et de ses deux classes primaires. Une école qui me donne souvent l'envie de revenir en enfance pour retourner à l'école. »*

# La politique actuelle de l'éducation nationale envers les petites écoles rurales en particulier et les services de l'état en général

Intervention de Lionel Paillardin, président de l'association Ecole et Territoire :

Pour équilibrer votre budget vous avez le choix entre réduire vos dépenses ou augmenter vos rentrées.

Il se trouve que ce gouvernement (comme d'autres) a choisi : depuis 2007 il a baissé ses rentrées : (bouclier fiscal, baisse de TVA aux restaurateurs, etc. soit 15 milliards d'euros par an) et il baisse maintenant ses dépenses notamment en réduisant les moyens alloués aux services publics : un fonctionnaire sur deux n'est pas remplacé, en moyenne 16 000 postes d'enseignant sont supprimés par an.

Les fermetures d'école et de classes auxquelles nous sommes confrontés découlent directement de cette politique.

Des maires (en général UMP) demandent eux même la fermeture d'une de leur école et en général pas dans les quartiers favorisés.

D'autres ou les mêmes mettent en place des « jardins d'éveil », « jardins d'enfants », « classe passerelle » (l'après midi est assurée par du personnel municipal et est souvent payante pour les familles), etc..

L'éducation nationale continue de regrouper de gré ou de force, que ce soit dans le primaire ou le secondaire.



En fait, depuis 1984 l'administration a décidé de regrouper au maximum, persuadée que les économies réalisées, grâce à l'économie d'échelle, compenseront largement la dégradation du service rendu. Il n'en est rien évidemment.

Des inspecteurs zélés vont jusqu'à ne pas tenir compte d'enfants en difficulté, refusent la comptabilisation des enfants de moins de 3 ans, afin d'abaisser artificiellement les effectifs et justifier les retraits de poste.

Face à cette politique, les parents et des élus se mobilisent et organisent, manifestations, distribution de tracts, occupation des écoles, des inspections, mais les médias ne reprennent que rarement ces actions.

Depuis 20 ans, notre association se bat par l'intermédiaire des recours au tribunal administratif afin de freiner, à son niveau, ces fermetures.

**Suppression des RASED** (Réseaux d'aides spécialisées aux élèves en difficulté) , **des décharges, bourrage des classes** : comment Luc Chatel va réduire les postes au primaire et au secondaire

Il n'y a qu'à voir le contenu des fiches d'aide proposées aux Inspecteurs d'académie :  
Suppression des Rased, réduction de la scolarisation à deux ans, regroupements scolaires, augmentation du nombre d'élèves par classe au primaire; augmentation de la taille des classes au collège, fermeture des petits établissements, "rationalisation" de l'offre éducative en lycée et de l'offre de formation en lycées professionnels, réduction des IDD (itinéraires de découverte), voilà pour le secondaire. Méthode mise en place par le ministère pour dégager les 16 000 suppressions de postes décidées pour 2011 : les inspecteurs d'Académie ont été chargés par les recteurs, à la demande du ministre, de dégager les « gisements d'emploi possibles ». Les recteurs seraient en ce moment même en train de faire remonter à Paris les diagnostics des inspecteurs d'Académie.

Pas moins d'une trentaine de "leviers" sont ainsi identifiés mais dont l'impact sera différent selon les académies. La plupart affectent directement les classes. C'est le cas par exemple de l'augmentation des effectifs des classes, de la baisse de la scolarisation à 2 ans, de l'enseignement spécialisé – RASED, par exemple ou encore de " la rationalisation de l'offre de formation".

**De mieux en mieux** : Afin d'enrayer la violence scolaire, des caméras de surveillance seront installées, des policiers seront présents dans les écoles et des internats seront ouverts pour les élèves les plus difficiles. De même, les allocations familiales seront retirées aux familles dont les enfants manquent régulièrement l'école. Quel progrès !!! Cette annonce avait déjà été faite et refaite par de précédents ministres de l'intérieur, dont un certain Nicolas, avec le succès que l'on a pu voir. Tout le monde sait pourtant que la méthode du bâton ne marche pas, et que ce n'est pas non plus en retirant une quinzaine de milliers d'emploi d'enseignants tous les ans alors que les effectifs progressent, que l'on résoudra le problème. On sait bien ce qu'il faudrait (petites structures, augmentation de la mixité sociale, faible nombre d'élèves par classe, etc.) mais non seulement ce n'est pas prévu au programme, mais on fait juste le contraire.

**"L'assouplissement"** de la carte scolaire a encore aggravé la baisse de mixité sociale : après 3 ans "d'expérience" 50% des collèges en ZEP perdent de la population scolaire, les élèves les moins défavorisés les ayant quittés. Certains collèges en sont au point de fermer, ce qui ne semble pas déranger le ministre qui explique qu'il est trop tôt pour pouvoir en "tirer des conclusions suffisamment significatives". Par contre, le ministère est tout content d'annoncer que 70% des demandes de dérogation sont satisfaites. Les parents qui n'ont pas obtenu satisfaction se tournent vers le privé (plus 9,5%).

**Casse de l'école publique** : En ville, comme en milieu rural, de nombreux maires ont fait le choix de supprimer des petites écoles de proximité dans le but de regrouper les élèves. Ils vont ainsi soit renforcer le recrutement dans les écoles privées, soit obliger les élèves à faire de nombreux kilomètres supplémentaires. Bonjour l'aménagement du territoire!

**Du côté positif** : nous avons gagné en référé, devant le tribunal administratif de PAU, contre une décision de retrait de poste d'enseignant à l'école de Luz St Sauveur (Hautes Pyrénées) . Nous avons défendu le fait que l'école étant en Zone de Revitalisation Rurale (voir la liste des communes et cantons classés en ZRR), l'éducation nationale devait considérer que la commune était située dans une Zone d'Environnement Social Défavorisé (seul critère reconnu par l'administration pour comptabiliser les 2 ans et même ouvrir des classes pour eux). Le recteur maintenait que seules les ZEP pouvaient être considérées comme étant en ZESD.

Le ministre ayant peur que cette ordonnance ne fasse jurisprudence a décidé de demander la cassation devant le Conseil d'Etat. Mal lui en a pris puisque celui-ci l'a rejeté, confirmant ainsi notre jurisprudence, voir la jurisprudence du Conseil d'Etat.

Sur le fond, le juge a balayé les arguments retenus par le juge des référés et le Conseil d'Etat et nous n'avons pas obtenu l'annulation de la décision.

La reconnaissance des Zones de Revitalisation Rurale comme étant des Zones d'Environnement Social Défavorisé est pour nous si importante que nous fassions appel de ce jugement devant la cour de Bordeaux, avec la commune de Luz St Sauveur.

**Nous venons de gagner sur ce point devant la Cour Administrative de Bordeaux :** "les enfants de moins de 3 ans doivent être accueillis en priorité dans les Zones de Revitalisation Rurale", voir la jurisprudence.

Il convient de rappeler qu'au niveau national, la scolarisation des 2 ans est passée de 35% en 1999 à 21% en 2007 (source MEN).

**Nous avons également gagné** quant à l'inscription des élèves de moins de 5 ans dans les écoles à classe unique : l'inspecteur ne peut refuser d'accorder les dérogations sans motifs justifiés (TA de Marseille communes de Moriez et de Montfuron (04).

# Table ronde

Les syndicats d'enseignants apportent quelques données concernant le département de la Lozère.

En Lozère, ils existent 86 écoles, dont 9 écoles à classe unique (avec des enfants de 2 à 11 ans) et beaucoup à deux classes. Il n'y a que 15 écoles de plus de 5 classes, se trouvant toujours dans les villes les plus importantes. Dans plusieurs cantons, il ne reste plus qu'une école et il est fréquent que les enfants aient un trajet de 45 mn à une heure pour se rendre à l'école.

**Pierre Morel à l'Huissier** (député UMP) arrive et participe à la discussion.

*« Je suis le président de la commission des communes rurales de l'AMF (association des maires de France). Je suis maire, conseiller général et député.*

*Je suis un fervent défenseur de la ruralité, qui représente 80% de notre territoire. La ruralité a perdu de la population mais on observe aujourd'hui un regain, ce qui impose de nouvelles réponses, et je suis optimiste pour cela !*



*Je me suis engagé pour faire passer à l'Assemblée Nationale la « Charte de maintien des services publics » et maintenant pour la faire appliquer. Dans cette Charte, il est écrit qu'il ne doit pas être possible de fermer une école sans prendre un recul de 2 années. Cette règle n'est jamais appliquée. C'est un exemple d'un des nombreux textes votés à l'Assemblée qui attendent une application dans la pratique. Je vous donne un exemple : la loi sur la ruralité contient 240 articles. Pour les faire appliquer il y a*

*actuellement 85 décrets publiés.*

*Je me bats pour faire appliquer cette règle d'un recul de 2 ans.*

*Je m'oppose aussi à l'application des normes nationales dans les territoires locaux. Par exemple, la Lozère est le seul département de moins de 100.000 habitants. Il est constitué de 185 communes et couvre 20% du territoire du Languedoc-Roussillon. 80 % des communes ont moins de 200 habitants. Nous sommes dans des zones de revitalisation rurale avec moins de 33 habitants au km<sup>2</sup>. Quel est le sens d'y appliquer les normes nationales ?*

*Je m'oppose à la RGPP (Révision générale des politiques publiques) comme dogme à tous les niveaux. Ce qui est utile au niveau national ne l'est pas forcément au niveau départemental, par exemple en ce qui concerne l'éducation, les hôpitaux, la santé. »*

Son intervention suscite plusieurs réactions :

Un participant souligne l'importance de l'éducation en milieu rural : *« Quand on ferme une école, il y a une incidence sur tout un territoire. »*

**Jaqueline Boucher** (coordinatrice du CDPFPP) indique que souvent, on ne ferme pas directement l'école, on procède en diminuant fortement ses moyens, ce qui amène inéluctablement à sa fermeture.

Pour les collèges, c'est le même processus : en diminuant les moyens, on devient des « coquilles vides ». On met en place une dégradation qui entraîne une démobilité. Ensuite, on fait courir des rumeurs sur une possible fermeture de l'établissement. Les parents habitant à la limite du territoire de recrutement de l'établissement décident donc d'inscrire leurs enfants dans un autre établissement, ce qui accélère le processus vers fermeture.

**Catherine Rothenburger** (intervenante) donne l'exemple de ce qui s'est passé à Fraisinet de Lozère. Il y a quelques années l'inspecteur proposait la fermeture de l'école. Parents, élus, enseignants étaient convaincus de l'importance de maintenir cette école. Mais, pensant que l'école risquait de fermer, plusieurs enfants ont été scolarisés ailleurs. Et, donc, le nombre d'élèves a encore baissé et l'école a fermé.

**Michel Salles**, élu à St. Etienne Vallée Française, donne un autre exemple de la manière dont agit l'Inspection d'Académie : il y a trois ans, l'Inspecteur de l'époque, Monsieur Stievenarde, a dit qu'il nous donnait 3 ans pour monter un projet pour le collège. Il est parti et le nouvel inspecteur ne parle plus que des chiffres !



**Martial Fagard**, professeur à St. Etienne Vallée Française, raconte ce qui se passe au collège de Ste Etienne Vallée Française : « *Les postes de professeurs sont de plus en plus souvent partagés avec un autre établissement. On remplace les postes stables par des remplaçants en statut souvent précaire. On nous force à entrer dans un rapport de force.* »



**Eric Bessac**, maire de St. Michel de Dèze, apprécie le fait que le député soutienne le milieu rural, mais dans ce cas-là, il faut aussi qu'il s'oppose fermement à la suppression des postes dans les écoles d'une ou deux classes.

**Robert Aigoïn**, Conseiller Général de Lozère, fait part de son indignation : « J'ai été en affrontement direct avec le président du Conseil Général. Nous sommes confrontés à une diminution de 17 heures de Dotation Horaire Globale pour le collège Collet depuis trois ans et de 19 heures pour St. Etienne. J'ai posé la question à l'Inspecteur d'Académie : « *Qu'est-ce que vous faites si nous arrivons avec un projet avec la demande de moyens supplémentaires ? Va-t-on mettre les établissements en concurrence pour choisir le « meilleur » projet ?* » Il n'a pas voulu répondre. J'ai dit au Conseil Général qu'il nous faut opposer à cela » mais Pierre Morel ne le souhaitait pas. Je m'interroge sur un autre point: le collège du Collet n'est pas aux normes de sécurité ( pas d'accès handicapés) et doit être mis aux normes avant 2013. Qu'allons-nous faire ? Que va-t-il se passer ? Il n'y a toujours pas de réponse. »



**Jean-Michel Calvi** (intervenante) estime qu'il faut qu'on arrête de dénigrer constamment nos écoles et dire en même temps qu'il faut se battre pour les maintenir. Ce n'est pas cohérent. Il remarque aussi que dans les quelques études comparant les résultats des élèves venus des établissements ruraux avec ceux des élèves issus de plus grands établissements, même si on



note que les résultats sont plutôt équivalents, ne sont jamais mesurés des notions comme la capacité d'intégration, l'autonomie, de ces élèves.

**Jur Jacobs** (Association de Parents d'Elèves) propose à Pierre Morel une table ronde avec tous les acteurs et financeurs pour établir une ligne de conduite qui mettrait nos collègues cévenols à l'abri pendant 5 ans, par exemple.

**Hervé Fumel** (SNES-FSU) parle de la situation dans nos collèges. *« Il y a 13 collèges en Lozère, dont 7 ont moins de 100 élèves et seulement 2 de plus de 300 élèves (le seuil de non-fermeture indiqué par le ministre). Va-t-on vers 2 ou 3 collèges dans notre département ? Nous parlons des collèges ruraux relativement isolés et avec chaque fois des spécificités à prendre en compte. Il n'y a pas de discours général possible pour ces collèges. »*

Il note également qu'en Lozère le nombre d'élèves en moyenne est de 22 par classe au collège et de 33 au lycée.

Il faut, à son avis, retravailler l'implantation de postes fixes dans les établissements :

*« Actuellement, par exemple au collège du Collet, 43% des postes sont en compléments de services. Il faut maintenir un service public d'enseignement en Lozère. »*

**Hélène Héraud**, professeur à St. Etienne Vallée Française, regrette qu'on ne cherche que « la rentabilité ».

**Alain Louche**, président de la Communauté de Communes, assure le député que : *« dans cette partie des Cévennes, il n'y a que des écoles publiques (pas d'écoles privées), et qu'aucun maire ne proposera de fermer son école. C'est la réduction des moyens de la part du Conseil Général et de l'Inspecteur qui menace l'existence de nos écoles. »* Il appelle le député à agir pour que cela cesse.

Il appelle aussi à réfléchir à la manière d'attirer davantage d'élèves dans nos collèges.

**Catherine Rothenburger** (intervenante) note que l'école peut être un outil de ré-vitalisation rurale. Cela évite aussi le « décrochage » des enfants. *« Un décrochage, ça coûte combien à la collectivité ? Il faut prendre ça aussi en compte. »*

**Lionel Paillardin** (intervenant) indique l'existence d'un décret de 1985 qui stipule que l'état peut se substituer à une commune pour ouvrir une école publique. *« Mais ce décret n'est jamais appliqué ! »*

**Marcel Poudevigne**, maire de St. Privat de Vallongue, ajoute qu'il manque, à son avis, une continuité dans notre enseignement rural, notamment par manque de « pôles d'attraction » de haut niveau.

## Après la pause, le débat se poursuit sur la question : Comment anticiper, comment répondre aux prochaines attaques à la qualité de l'enseignement rural ?

Plusieurs participants saluent la réussite de cette initiative de colloque. Les syndicats et le président des DDEN s'engagent à la relayer.

Il est proposé de diffuser largement les actes de ce colloque, notamment aux parents d'élèves, à la presse et de faire savoir à l'Inspecteur et au Recteur (encore plus important) ce qui est dit aujourd'hui.

Plusieurs participants estiment que cette journée constitue un « départ » et qu'il faut, à présent mobiliser davantage de parents et d'habitants.

**Hélène Héraud**, professeur à St. Etienne Vallée Française, note que les parents ne savent souvent pas ce qui se passe dans les établissements, et ne mesurent pas les apports positifs sur leurs enfants. « *Il faut valoriser ce qui se passe dans nos écoles et nos collèges car les parents n'ont pas conscience du danger qui menace ces établissements.* »



**Catherine Rothenburger** (intervenante) trouve dommage que le nombre de parents présents aujourd'hui soit si faible. Elle invite à solliciter des chercheurs pour nourrir ces débats. Elle donne l'exemple d'un quartier à Marseille où les personnes mobilisées pour l'école organisent chaque mois un événement (débat, visites, ...) pour faire parler de l'école.

Elle constate que globalement les rapports entre enseignants et parents sont très bons sur notre territoire.

**Sylvana Giral** constate que les actions des enseignants ne sont pas toujours comprises par les parents. Quand ils font grève, il est important que les enseignants expliquent bien (de préférence par une réunion) pourquoi ils la font, afin de ne pas engendrer de confusion entre leur combat de salarié et celui pour l'école.

**Florence Choquet** (Agenda 21) plaide pour mobiliser sur ce qui est positif et pour montrer les expériences qui fonctionnent (témoignages d'enseignants, d'enfants, restitution des travaux d'élèves, portes ouvertes, etc.).



**Bernard Verdeilhan**, élu à St. Martin de Boubaux, propose de créer des panneaux expliquant l'importance de l'éducation pour notre territoire. Ces panneaux pourraient constituer une exposition itinérante par exemple pour les fêtes des écoles.

**Délie Muller** de la FCPE (Fédération des Conseils de Parents d'Elèves) partage la nécessité de toucher les parents. Elle constate que beaucoup de parents ne savent pas comment fonctionne l'éducation nationale et ne comprennent pas toujours pourquoi il faut de mobiliser. Peut-être est-il utile d'organiser une sorte de formation pour les parents. Elle trouve très important que parents, élus et enseignants trouvent un discours commun pour défendre notre éducation rurale. De part sa position de déléguée régionale, elle connaît surtout

les écoles avec beaucoup de classes en niveau unique. Il est très important de valoriser ses aspects et les atouts des petites structures.



**Fabrice Percevault**, directeur de l'école primaire de St. Germain de Calberte essaie d'engager les parents par des réunions trimestrielles à son école.

**Gérard Lamy**, parent d'élève et élu à St. Germain de Calberte, propose que la Communauté de Communes prenne de facto la compétence de la défense de la vie et, donc, de l'éducation dans nos vallées. Ce point de vue est partagé par **Alain Louche** qui trouve les interventions très intéressantes et veut que la Communauté de Communes, entre autre dans le cadre de l'Agenda 21, s'occupe davantage des établissements et leur rapport avec le territoire pour chercher comment inverser les tendances et rendre les écoles plus attractives. Il propose de mettre au cœur les démarches de revitalisation de notre territoire.

**Jur Jacobs** (Association de Parents d'Elèves) estime que chacun peut plaider à son niveau pour la défense de notre enseignement : *« les parents peuvent parler de l'enseignement avec d'autres parents et avec leurs enseignants (et si possible avec les élus) ; les enseignants peuvent en parler avec leurs collègues et avec les parents et avec des élus et les élus peuvent en parler au sein de leur conseil municipal et avec les habitants (surtout les parents) et parfois avec les enseignants. Il faut surtout éviter de dire que ces sont « les autres » qui doivent bouger parce que cela garantit que rien ne se passe ! »*

Il propose aussi de donner un peu plus de contenu aux fêtes des écoles en y ajoutant une petite intervention ou autre activité qui fait parler de l'éducation localement.

**Jean-Michel Calvi** (intervenant) souscrit à l'importance de la lutte locale. A son avis, une des formes en est la valorisation permanente des atouts de l'école de proximité de petite structure. Il fait appel aux élus : *« Appropriiez-vous vos écoles ! Il faut défendre l'intérêt des petites structures ».*

Il souligne l'importance à faire entrer les parents dans l'école pour leur montrer concrètement ce qui s'y passe et ce qu'apprennent leurs enfants. Il faut surtout mettre en avant ce que l'école apporte à l'enfant, notamment en termes d'éducation à la citoyenneté.

Il attire également l'attention sur l'utilité des petits projets, surtout en lien avec le tissu associatif qui fonctionnent souvent grâce aux parents.

A son avis, il faut absolument casser ces grandes structures qui ne profitent à aucune manière à nos enfants.



**Hervé Fumel** du SNES-FSU stipule que les actions locales contre les fermetures sont le dernier combat. Les vraies décisions sont déjà prises quand l'Assemblée vote les budgets. *« En fait, il faut se battre en octobre au niveau national. »* A son avis, il faut mettre en place un travail très régulier avec les élus, les maires et le Conseil Général pour définir ce qu'on attend d'un service public d'enseignement de qualité.

Il nous met en garde vis-à-vis des projets d'établissement, car souvent, ils n'apportent pas de moyens supplémentaires et beaucoup de propositions sont rejetées par les Inspecteurs. Par contre, ces projets peuvent être intéressants pour mobiliser.

Il plaide pour une meilleure coordination des actions des différents acteurs, surtout parce qu'il constate également une baisse du militantisme.

**Alain Louche**, président de la Communauté de Communes, clôture le colloque en remerciant les intervenants qui nous ont confortés dans la confiance que nous accordons aux établissements d'enseignements ruraux locaux, ainsi que l'ensemble des participants. Il souhaite mobiliser d'avantage les élus et les parents. Il propose de retravailler ensemble d'ici septembre pour donner suite à cette journée de réflexion. Il répète que l'éducation est un élément essentiel pour le développement de notre territoire.



*Nous remercions Délie Muller pour ses photos qui illustrent les actes.*

## **Participants au colloque du 12 juin, à St Michel de Déze :**

AIGOIN Robert, Conseiller général de Lozère  
ARTIGUES Martine  
ARTIGUES Jacques  
BESSAC Eric, Maire de St Michel de Déze  
BOUCHER Jacqueline, coordinatrice CDPEPP  
CHAPELLE, Jean-Louis, Maire de St Germain de Calberte  
CHOQUET Florence, Agenda 21  
DOMET de MONT Corine  
FAGARD Martial, professeur EPS à St Etienne Vallée Française  
FUMEL Hervé, secrétaire départemental SNES-FSU  
GIRAL Sylvana, parent d'élève et élue à Ste Hilaire de Lavit  
HERAUD Hélène, enseignante de mathématiques à St Etienne VF  
HOURS Jean-Pierre, élu et enseignant à St Etienne VF  
ILLES Joël, secrétaire départemental FSU  
JACOBS Jur, Président APE , et élu à St Michel de Déze  
LEQUEFRINEC Mygleen, enseignante déléguée de parents d'élèves à St Etienne VF  
LAFONT Nadine, DDEN  
LAMY Gérard, élu St Germain de Calberte  
LEFEVRE Claude, élu au Collet de Déze  
LOUCHE Alain, président Communauté de communes Vallée Longue- Calbertois en Cévennes  
MALHERBE Suzanne, enseignante à St Michel de Déze  
MOREL à l'HUISSIER, Pierre, Député et Conseiller Général de Lozère  
MULLER Délie, Présidente FCPE régionale  
PERCEVAULT Fabrice, directeur école de St Germain de Calberte  
POUDEVIGNE Marcel, Maire de St Privat de Vallongue  
RAMEAU Christian, enseignant et membre du collectif « Ecoles et collèges en danger »  
ROUGE Emilie, enseignante en lettres au collège de St Etienne VF  
ROUX Jessica, directrice école St Michel de Déze  
SALLES Michel, élu à St Etienne VF  
SILVEREANO Marianne, professeur de lettres au collège Révolution à Nîmes  
VACQUIER Jacques, DDEN 48/O.LL 48  
VERDELHAN Bernard, élu à St Martin de Boubaux  
VERDELHAN Sébastien, enseignant au collège du Collet de Déze